

Nombre de Membres  
en exercice : 9

Présents (es) à la  
séance : 6

Pouvoir : 0

Date de la  
convocation :  
05 septembre 2025

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – SAINT-REMY

PROCES VERBAL SEANCE - L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE ONZE  
SEPTEMBRE à 14H00.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, qui procède à l'appel nominal.

**Etaient présent (tes) :** Mmes Florence PLISSONNIER, Pascale BARBIER, Pascale DESRAY, Andrée Marie PEUTIN, Monsieur Jacques LAMBERT.

**Etaient absent (tes) :** Mme Marie-Thérèse LYOTHIER, Mme Elise MARTIN. Monsieur Jean Baptiste GOUYON.

**Etaient présentes à titre indicatif :** Mmes Mélanie LEGEE, Chrystelle DESVIGNES

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Objet : secours

### Exposé :

Des difficultés ponctuelles d'ordre financier (impayés, charges fiscales..) font l'objet de demande de secours ou d'avance remboursable présentées par des individus ou des familles. Un dossier détaillé de chaque situation est constitué. Les exposés relèvent de la confidentialité et peuvent faire l'objet de précisions orales en séance.

### Délibération :

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- NE DONNE PAS suite à la demande de secours de ..... au regard de sa situation.
- ATTRIBUE à ..... 71 100 Saint Rémy, un secours d'un montant de 244 euros pour le remboursement de ses factures d'électricité, la somme sera versée à Total Energies.

Vote : POUR à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER

Présidente du CCAS  
Maire



Certifié exécutoire pour avoir  
été reçu à la sous-Préfecture  
le 16/09/2025  
et publié, affiché ou  
notifié le 16/09/2025

REÇU EN PREFECTURE

Le 16/09/2025

Application agréée E-legalte.com